

## La végétalisation des villes



Autrefois lieu de convivialité et de rencontres dans nos villes, la rue a progressivement été envahie par la voiture qui a établi sa suprématie sur les piétons, les enfants, les personnes à mobilité réduite etc... Le béton et le bitume où rien ne pousse se sont appropriés des espaces publics où il n'est plus possible de se promener. Flâner le nez en l'air est une activité tellement incongrue qu'elle en est même devenue suspecte.

Ce besoin de sécuriser nos espaces nous a rendus champions de la stérilisation des rues où nul n'a envie de vivre, de passer, de s'arrêter : pas de bancs, pas de fleurs, pas de végétation, pas de couleurs, pas d'appropriation par les riverains.

Cependant, depuis quelques années, les initiatives vertes et nourricières fleurissent dans les villes du monde (fermes urbaines, toits végétaux, jardins partagés, potagers et vergers collectifs...) et aujourd'hui une nouvelle tendance verte déferle sur les villes : la vague du végétal sans aucune connotation nutritive.

On assiste à un nouveau processus de végétalisation : des pots de fleurs ou de plantes placés sur les trottoirs des villes !



La population des villes n'en tire que des bénéfices : l'expérience le prouve, le jardinage urbain favorise la convivialité et améliore les rapports de voisinage parfois tendus par l'anonymat des grandes villes. De plus, la végétalisation incite les habitants à s'impliquer dans la gestion de l'espace public et peut aider à limiter le stationnement sauvage sur les trottoirs. Par ailleurs, il semble que jardiner sa rue contribue à insuffler un sentiment de sécurité et d'optimisme qui permet de ne pas se décourager dès le premier pot volé ou transformé en cendrier ! Enfin, la prolifération de plantes a un impact positif sur la qualité de l'air. Contrairement aux humains, les plantes utilisent une partie du carbone ambiant et rejettent de l'oxygène, indispensable à la vie.

C'est ainsi que Paris, Lille, Le Havre, Bordeaux et Marseille offrent la possibilité à toute personne qui veut installer par exemple des pots de fleurs sur le trottoir devant chez elle, de signer une Charte de végétalisation de l'espace public intitulée « Visa Vert », afin d'obtenir une autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public.

Si les habitants d'un quartier ont l'intention d'occuper l'espace public, comme le trottoir de leur rue, pour y installer leurs plantes, ils peuvent donc le faire, en respectant des règles collectives d'occupation du sol collectif, tout comme le font les restaurants ou les bars : la réglementation impose, entre autres, que l'espace dévolu au passage des piétons, des poussettes pour enfants ou encore des fauteuils roulants ne soit pas compromis. De plus, l'exposition de certaines plantes est interdite, comme par exemple les plantes piquantes ou toxiques car elles peuvent blesser les passants. Dans une ville comme Marseille on recommande la plantation de plantes méditerranéennes, peu consommatrices d'eau et bien adaptées au climat.



Même si le politique a tardé à prendre conscience de l'importance de la réappropriation de l'espace public par les citoyens, il est aujourd'hui sensibilisé à l'impact bénéfique que ces initiatives peuvent avoir tant en terme de convivialité sociale que d'un point de vue purement écologique. La multiplication de visas verts dans plusieurs villes de France est là pour en témoigner. Certaines villes vont même jusqu'à fournir les végétaux ou à les vendre à prix cassé, comme Paris l'a fait avec une foire aux plantes à 1 euro. Mais les démarches administratives réclamées par les municipalités ralentissent la propagation de la vague verte et les jardiniers citoyens ont souvent des difficultés à transformer leur rue en véritable Jardin d'Eden.





## Exercice 2

**Complétez le texte suivant avec les termes proposés :**

*trottoir – « Visa Vert » - convivialité - véhicules – phénomène – bitume - envahissement-  
espace public - rue – au préalable - rencontres – jardinage – citadins – pots de fleurs*

La ..... n'est plus l'espace de ..... d'autrefois à cause de  
l'..... de l'..... par les ..... On assiste toutefois à un  
..... curieux : las du ....., les ..... se réapproprient  
cette ..... perdue en installant des ..... sur leur .....  
et en s'adonnant au ..... en pleine ville. Il leur faut signer ..... une  
Charte de végétalisation ou .....

## Exercice 3

**Répondez aux questions suivantes :**

1. Citez trois aspects positifs de la végétalisation.
2. Qu'est-ce que le « Visa Vert »?
3. Par quoi est ralenti le phénomène de la végétalisation?

## Exercice 4

**Recherchez dans le texte les périphrases synonymes de “végétalisation”.**